



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/48
8 mars 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-cinquième réunion
Montréal, 4 – 8 avril 2005

**RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ EXÉCUTIF
(SUIVI DE LA DÉCISION 44/57)**

Contexte

1. Au cours de la 44^e Réunion, le Comité exécutif a longuement délibéré au sujet du document de discussion préparé par le Secrétariat sur le fonctionnement du Comité exécutif sans les sous-comités et la possibilité d'une procédure d'approbation intersessions (UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/69) et a décidé de poursuivre ses discussions sur la réduction du nombre de réunions du Comité exécutif et la mise sur pied d'une procédure d'approbation intersessions, tout au long de 2005. Le document de discussion préparé pour la 44^e Réunion peut être obtenu sur demande.
2. Afin de faciliter ses futures discussions, le Comité exécutif a chargé le Secrétariat de produire un document réunissant les points de vue des membres du Comité exécutif et fournissant un aperçu des conséquences financières de différents scénarios (décision 44/57). Au même moment, le Comité exécutif a demandé aux Parties intéressées et aux agences d'exécution de leur faire part de leurs observations par écrit avant le 4 février 2005 afin qu'elles puissent être intégrées au document que doit préparer le Secrétariat.
3. Le Secrétariat a écrit aux membres du Comité exécutif de 2004 et de 2005 après la réunion, soit le 12 janvier 2005, afin de recueillir leurs observations écrites sur la question et a joint le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/69 pour les membres du Comité exécutif de 2005.
4. Le Secrétariat a préparé ce document en guise d'évaluation des conséquences financières des solutions proposées pour réorganiser le travail du Comité exécutif. L'annexe I propose une compilation des interventions des membres du Comité exécutif sur le sujet lors de la 44^e Réunion et des observations écrites reçues des membres à la fin février 2005.

CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES SOLUTIONS PROPOSÉES POUR LA RÉORGANISATION DU TRAVAIL DU COMITÉ EXÉCUTIF

I. Introduction

5. Ce court document doit être considéré comme un supplément au document « Rapport sur le fonctionnement du Comité exécutif sans les Sous-comités et possibilité d'une procédure d'approbation intersessions » (UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/69), que le Secrétariat a présenté à la 44^e Réunion du Comité exécutif en novembre 2004. Il précise les coûts des solutions proposées dans le document précédent, en réponse à la décision 44/57 du Comité exécutif. Rappelons que le document précédent proposait deux solutions, à savoir le maintien de la pratique actuelle de trois réunions du Comité exécutif par année, ou la réduction de la fréquence des réunions à deux réunions par année, avec la possibilité d'une troisième réunion facultative.

6. Les discussions de la 44^e Réunion et les observations écrites proposées par les membres du Comité exécutif après la réunion ont permis de retenir deux autres solutions, à savoir le maintien des trois réunions par année, mais d'une durée de quatre jours chacune, et la tenue de deux réunions par année de concert avec la réunion du groupe de travail à composition non limitée ou à la Réunion des Parties.

7. Ce court document a pour objet d'établir le coût de ces solutions afin de fournir plus d'information pour la décision sur la réorganisation des futurs travaux du Comité exécutif.

II. Ventilation des coûts des réunions du Comité exécutif

8. Afin de faciliter la comparaison des différentes solutions, les coûts ont été ventilés selon leurs composantes, telles que le voyage des délégués; l'indemnité journalière de subsistance; la documentation et autres éléments, le plus possible sous forme de composantes standards, comme le coût quotidien de l'indemnité journalière de subsistance; le coût de la documentation par réunion, et ainsi de suite. Veuillez prendre note que ce document ne vise pas à fournir une liste complète des composantes mais plutôt une liste des coûts directs de l'organisation d'une réunion du Comité exécutif. Ainsi, il ne comprend pas, à titre d'exemple, le coût complet de la participation des pays non visés à l'article 5 ni des agences d'exécution et autres. Cependant, un bref aperçu est présenté à la fin du document comprenant une estimation générale des coûts de la participation des pays non visés à l'article 5 et des agences d'exécution.

9. L'estimation des coûts a été préparée en calculant la moyenne des coûts réels de 2003 et 2004, avec un taux d'inflation nul. Par conséquent, les chiffres cités dans les présentes peuvent être différents des dépenses réelles rapportées par le Trésorier et peuvent changer d'une année à l'autre en raison du changement de lieu, des dates des réunions et d'autres facteurs variables. En principe, les réunions ont lieu à Montréal, à moins qu'une autre ville ne soit mentionnée afin que la réunion soit tenue de concert avec d'autres réunions liées à la couche d'ozone.

II.1 Éléments de coût habituels

Voyage : Comprend des billets aller-retour pour la participation de trois délégués des sept pays visés à l'article 5 membres du Comité exécutif. Les membres peuvent toutefois en faire profiter les pays qu'ils cooptent. Le coût total de cet élément peut varier en raison des changements de pays représentés au Comité exécutif d'une année à l'autre et des différents itinéraires qui s'en suivent. Cependant, le coût moyen du voyage par réunion de 21 participants tenue à Montréal est de 64 000 \$US.

Indemnité journalière de subsistance : Prévoit une indemnité journalière pour trois délégués de chacun des sept pays visés à l'article 5 membres pour la durée de la réunion du Comité exécutif. Le taux de l'indemnité journalière de subsistance est établi par les Nations Unies, à New York, pour les pays et les régions du monde et mis à jour tous les mois. Lorsque la réunion a lieu à Montréal, l'indemnité journalière de subsistance pour 21 participants coûte en général 5 500 \$US par jour, comprenant les jours de voyage, c'est-à-dire 40 000 \$US pour sept jours.

Traduction des documents : Traduction des documents pré-session et des documents de la réunion dans l'une ou plusieurs des six langues des Nations Unies. Le Secrétariat fait appel à des traducteurs de l'extérieur depuis plusieurs années afin d'économiser les coûts du voyage et de l'indemnité journalière de subsistance des traducteurs, ce qui l'oblige à établir un horaire de travail de 24 heures sur 24 afin d'accommoder les traducteurs situés aux quatre coins de la planète qui produisent les rapports de la réunion dans toutes les langues pendant la réunion.

Le nombre de mots traduits par réunion par langue est d'environ 200 000 depuis deux ans, ce qui représente des coûts de traduction d'environ 33 000 \$US. L'expérience des deux dernières années nous a permis de constater qu'environ trois langues sont requises par année et que le coût de la traduction en trois langues est de 100 000 \$US par réunion. Il est important de préciser que les coûts de la traduction ne dépendent pas du nombre de réunions mais du nombre de mots à traduire et du nombre de langues dans lesquelles les documents doivent être traduits. Ainsi, la réduction du nombre de réunions de trois à deux par année pourrait ne pas entraîner une réduction proportionnelle des coûts de traduction si le nombre de mots et le nombre de langues demeurent inchangés.

Location d'installations : Location des salles de réunion, des ordinateurs, des photocopieuses et l'embauche de surveillants. Les coûts de location s'élèvent à environ 30 000 \$US lorsque la réunion se déroule dans les installations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal.

Rédaction des rapports : Embauche de rédacteurs professionnels qui préparent les projets de rapport des réunions en anglais, sur place. Les coûts comprennent les honoraires des rédacteurs, les coûts du déplacement et les indemnités journalières de subsistance pour les rédacteurs qui ne sont pas recrutés localement. Une équipe de 5 personnes est requise. Les coûts sont d'environ 13 000 \$US par réunion.

Interprétation : Embauche des interprètes dans les langues nécessaires à la tenue des réunions. Comprend les honoraires des interprètes, les coûts du déplacement et les indemnités journalières

de subsistance pour les interprètes qui ne sont pas recrutés localement. Il faut compter une équipe de trois personnes par langue, en général, au coût d'environ 14 000 \$US. Si l'on compte trois langues par réunion, les coûts s'élèvent à 42 000 \$US.

Distribution des documents : Envoi des documents de la réunion à tous les participants à la réunion, aux membres et aux membres cooptés du Comité exécutif, aux agences d'exécution et bilatérales, et aux observateurs. Le coût moyen de la distribution des documents est d'environ 3 500 \$US par réunion, selon le poids des documents, depuis les deux dernières années.

II.2 Réunions tenues à l'extérieur de Montréal, de concert avec d'autres réunions sur la couche d'ozone

10. Dans la plupart des cas, la tenue de la Réunion des Parties ou de la réunion du groupe de travail à composition non limitée consécutivement à la réunion du Comité exécutif implique que la réunion a lieu à l'extérieur de Montréal. L'estimation des coûts d'un tel scénario tient compte de cette situation. La tenue de la réunion dans une autre ville réduit les coûts de certains éléments ci-dessus mais engage des frais supplémentaires pour d'autres éléments. Voici les explications.

Économies : Ces économies sont réalisées en partageant les coûts du voyage des membres et des membres cooptés du Comité exécutif, des rédacteurs et des interprètes avec le Secrétariat de l'ozone, en supposant que les deux Secrétariats font appel aux services des mêmes équipes. Selon notre expérience, des économies de 50 pour cent des coûts de voyage peuvent être réalisées.

Voyage et indemnité journalière de subsistance des employés du Secrétariat : Cet élément s'ajoute aux coûts pour toute réunion tenue à l'extérieur de Montréal. Ces coûts peuvent varier de 65 000 \$US (Genève) à 100 000 \$US (Prague) selon l'expérience de 2004. Il faut compter des coûts de 75 000 \$US en moyenne pour cet élément.

Location d'installations : Les coûts de location sont plus élevés à l'extérieur de Montréal qu'à Montréal. En utilisant les deux réunions de 2004 en guise d'exemple, ces coûts peuvent varier de 50 000 \$US (Genève) à 135 000 \$US (Prague), ce qui dépasse les 30 000 \$US que coûtent les installations de l'OACI. Un coût moyen de 70 000 \$US constitue une estimation raisonnable des coûts de location à l'extérieur de Montréal.

III. Coût des solutions proposées

III.1 Maintien du statut quo de trois réunions de cinq jours chacune

Élément	Coût/par réunion (\$US)	Fréquence	Total (\$US)
Voyage	64 000	3	192 000
Indemnité journalière	40 000	3	120 000
Traduction des documents*	100 000	3	300 000
Location des installations	30 000	3	90 000
Rédaction des rapports	13 000	3	39 000
Interprétation*	42 000	3	126 000
Distribution	3 500	3	10 500
Total	292 500		877 500

Notes

Suppose l'interprétation et la traduction des documents en trois langues.

III.2 Trois réunions de quatre jours chacune

Élément	Coût/par réunion (\$US)	Fréquence	Total (\$US)
Voyage	64 000	3	192 000
Indemnité journalière	34 500	3	103 500
Traduction des documents*	100 000	3	300 000
Location des installations	27 000	3	81 000
Rédaction des rapports	11 000	3	33 000
Interprétation*	36 800	3	110 400
Distribution	3 500	3	10 500
Total	276 800		830 400

Notes

Suppose l'interprétation et la traduction des documents en trois langues. La réduction de la durée de cinq à quatre jours entraînerait une réduction du coût de location des installations d'environ 3 000 \$US, une réduction des coûts de rédaction d'environ 2 000 \$US et une réduction des coûts d'interprétation d'environ 5 200 \$US. Il y aurait aussi une réduction d'une journée des coûts de l'indemnité journalière de subsistance, ce qui représente environ 5 500 \$US.

III.3 Deux réunions de cinq jours chacune

Élément	Coût/par réunion (\$US)	Fréquence	Total (\$US)
Voyage	64 000	2	128 000
Indemnité journalière	40 000	2	80 000
Traduction des documents*	150 000	2	300 000
Location des installations	30 000	2	60 000
Rédaction des rapports	13 000	2	26 000
Interprétation*	42 000	2	84 000
Distribution	4 000	2	8 000
Total	343 000		686 000

Notes

Suppose l'interprétation et la traduction de documents en trois langues. Suppose également que le nombre de mots à traduire demeure le même malgré la réduction du nombre de réunions. Le coût annuel demeurerait donc le même, mais serait réparti sur deux réunions.

III.4 Deux réunions de cinq jours chacune tenues à l'extérieur de Montréal de concert avec d'autres réunions sur la couche d'ozone

Élément	Coût/par réunion (\$US)	Fréquence	Total (\$US)
Voyage	32 000	2	64 000
Indemnité journalière	40 000	2	80 000
Traduction des documents*	150 000	2	300 000
Location des installations	70 000	2	140 000
Rédaction des rapports	8 000	2	16 000
Interprétation*	30 000	2	60 000
Distribution	4 000	2	8 000
Voyage et indemnité journalière des employés du Secrétariat	75 000	2	150 000
Total	409 000		818 000

Notes

Suppose :

- L'interprétation et la traduction des documents en trois langues.
- Le nombre de mots à traduire demeure le même malgré la réduction du nombre de réunions. Le coût annuel demeurerait donc le même, mais serait réparti sur deux réunions.
- L'équipe de rédacteurs et d'interprètes serait au service du Secrétariat de l'ozone et du Secrétariat du Fonds. Les coûts du voyage des membres de l'équipe de rédacteurs et d'interprètes seraient donc réduits de 50 pour cent, ou de 1 000 \$US, en supposant que le coût final par personne est de 2 000 \$US.

IV. Bref aperçu des coûts de la participation des pays non visés à l'article 5 et des agences d'exécution

11. L'évaluation des coûts de la participation des pays non visés à l'article 5 et des agences d'exécution aux réunions du Comité exécutif est limitée par plusieurs facteurs. Premièrement, bien que le Comité exécutif compte sept membres de pays non visés à l'article 5, il n'est pas possible de déterminer le nombre de participants par membre du Comité exécutif et des groupes que chacun représente. Deuxièmement, il est entendu que certains participants assistent aux réunions du Comité exécutif à titre de consultants et qu'ils reçoivent des honoraires en plus du remboursement de leurs dépenses. Ces honoraires font partie des coûts de participation de la délégation visée. Il demeure toutefois difficile pour le Secrétariat d'évaluer ces coûts. Troisièmement, les indemnités journalières de subsistance sont gérées différemment d'un pays à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'établir des généralisations et d'évaluer ces coûts.

12. Les deux premières contraintes s'appliquent aussi à l'évaluation des coûts pour les quatre agences d'exécution, même si le taux de l'indemnité journalière de subsistance établi par les Nations Unies pour l'ensemble de son organisation demeure le même. Le coût de la participation des agences bilatérales n'est pas indiqué séparément car leur participation est souvent modulée en fonction de la participation du pays non visé à l'article 5 membre visé.

13. Plusieurs hypothèses de simplification sont faites pour les réunions tenues à Montréal, pour des raisons de commodité et afin d'offrir une évaluation générale des coûts de la participation des pays non visés à l'article 5 et des quatre agences d'exécution :

- a) Les coûts de la participation ne comprennent que le voyage et aucune indemnité journalière de subsistance. Ces coûts peuvent varier de 500 \$US (Amérique du Nord) à 5 000 \$US (Asie et Océanie) par personne.
- b) Il ne faut compter qu'un participant par pays non visé à l'article 5 et agence d'exécution. Toutes ces personnes participent en tant que représentants du gouvernement ou d'une agence. Il y a 11 de ces participants.

IV.1 Coût de la solution proposée

	Coût/réunion (\$US)	Fréquence	Total (\$US)
Statut quo de 3 réunions de 5 jours chacune par année	37 000*	3	111 000
3 réunions de 4 jours chacune	37 000	3	111 000
2 réunions de 5 jours chacune	37 000	2	74 000
2 réunions tenues consécutivement à d'autres réunions sur la couche d'ozone	37 000	2	74 000

* Suppose 4 participants de l'Amérique du Nord (500 \$US x 4) et 7 participants de l'Asie et de l'Europe (5 000 \$US x 7)

14. Évidemment, cette analyse est très simplifiée. Cependant, comme le voyage est l'élément le plus onéreux du coût de participation, il permet d'établir une approximation assez juste des coûts réels, et pourrait être utilisé aux fins d'extrapolation si le nombre de participants devait augmenter.